

M. CASSART donne lecture du texte suivant :

M. CASSART geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellée par des habitants utilisateurs - ou qui seraient désireux d'utiliser – l'espace de parking vélo « Park & Ride » situé sur le parking de la place Bizet.

Ce parking annonçait vingt-quatre places de parking vélo à côté de la station de métro « Bizet », à savoir dix emplacements sécurisés dans un abri géré par « l'Agence Bruxelloise pour le Stationnement » et quatorze places accessibles à tous.

Après avoir été inutilisables lorsque le parking a accueilli le centre de dépistage « Covid », ces emplacements vélos sont maintenant totalement inaccessibles puisque le site est fermé.

Je sais qu'au moins une personne a pu renouveler, à la date du 3 mars 2021, son abonnement « Park & Ride », pour une durée d'un an...et que, à cette occasion, la suppression de cette infrastructure ne lui a pas été signalée par l'agence...

Vous aurez pu remarquer que, dans le quartier, de nombreuses maisons (ou appartements) n'ont pas de garage et qu'il n'est pas toujours possible aux utilisateurs de vélos de les ranger dans le hall d'entrée de leur maison ou sur le palier de leur appartement.

Vous conviendrez que la suppression de ces emplacements de rangement de vélos est en totale incohérence avec votre politique et celle de la Région de privilégier l'usage du vélo au détriment de la voiture.

Puis-je vous demander quelles dispositions ont été prises, de manière éventuellement conjointe, par la Commune et « l'Agence bruxelloise pour le Stationnement », afin de remplacer l'offre particulièrement utile à cet endroit, d'emplacements de parking pour les vélos, sécurisés ou non ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

En effet, l'idée est de donner au plus grand nombre de cyclistes la possibilité de garer leur vélo en toute sécurité et bien protégé. Cela devrait rendre la pratique du vélo plus facile et surtout plus attrayante.

Lorsque j'ai repris le travail ici il y a 2 ans, la Commune disposait de 9 boxes à vélos après 56 ans de législature.

Aujourd'hui, nous sommes à 24 boîtes et 10 autres qui vont encore être placées cette année, y compris des boxes pour les vélos-cargo, car il y a également une grande demande pour ceux-ci.

Au cours des 2 dernières années, nous avons pu plus que tripler le nombre de boxes vélos offertes aux cyclistes d'Anderlecht.

Sur le site web « cycloparking.org », les citoyens qui souhaitent louer un espace de stationnement pour vélo peuvent faire une demande.

Les boxes sont un grand succès, chaque box installé augmente la demande, de sorte que nous cherchons maintenant aussi des solutions plus grandes. « Parking. Brussels », par exemple, soutient les propriétaires privés qui souhaitent mettre à disposition des locaux tels que des garages pour le stationnement des vélos. « Parking. Bruxelles » prend en charge les coûts des installations (les arceaux, etc.) et du système de fermeture. Les grands parkings (comme le parking « CERIA ») et les projets des nouvelles habitations prévoient aussi de grands espaces pour les vélos.

Le parking à vélos de la place Bizet ne sera pas supprimé, mais doit être déplacé. Le parking devait être vide pour accueillir le centre de test « Covid ». En outre, en raison des règles d'hygiène, il n'était plus possible d'y accéder à court terme.

Ce sera probablement la solution d'installer cet abri à l'extérieur de la clôture du parking « Bizet » sur le coin de la rue de la Promenade et de la chaussée de Mons, où il y a suffisamment de place.

M. CASSART se dira rassurée lorsqu'on ne supprimera pas des emplacements de parking pour y mettre des abris pour vélos et lorsqu'on pensera aux membres des familles visitant des habitants et des personnes moins mobiles qui commencent à quitter la commune à cause de cela, ce qui la désole.